

Le rectorat

À titre de cadre supérieur, la rectrice ou le recteur élabore et veille à la mise en œuvre du plan stratégique de l'établissement. Relevant du conseil d'administration, cette personne veille à ce que la mission, la vision et la signature pédagogique de l'Université se reflètent dans les plans, les choix stratégiques et les décisions majeures ainsi que dans les activités quotidiennes du corps professoral et de l'équipe de gestion.

Tâches et responsabilités

- Veille à la direction et l'administration générale de l'établissement
- Assume le leadership et la direction de l'équipe
- Entretient des relations publiques, surtout avec l'ensemble des intervenantes et des intervenants des trois ordres de gouvernement et des organismes influents à l'échelle locale, provinciale et nationale
- Contribue à la visibilité et à la notoriété de l'Université
- Maintien un lien de proximité étroit avec la communauté étudiante
- Développe et contribue à animer un réseau de différents partenaires
- Élabore et mets en œuvre le portefeuille des projets de l'établissement
- Participe à l'embauche et à l'évaluation des membres du corps professoral de concert avec le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
- Contribue aux processus de sélection des membres du personnel, notamment des membres de l'équipe de direction, lorsque requis et selon les dispositions de la politique d'embauche
- Veille à la saine gestion, à la reddition de comptes et à la pérennité financière de l'Université, notamment en demeurant à l'affût de sources de financement nouvelles ;
- Se fait la voix du conseil d'administration au Sénat
- Siège comme membre votant au conseil d'administration ainsi qu'au Sénat

Formation et antécédents professionnels

- Détentrice ou détenteur d'un diplôme de deuxième cycle (maîtrise) ou de troisième cycle (doctorat)
- Avoir à son actif une expérience significative de gestion incluant des demandes d'appui financier et de développement de projets, idéalement dans un établissement d'enseignement postsecondaire public
- Avoir une expérience en formation universitaire est fortement souhaitée

Compétences recherchées :

- Gérer efficacement le changement dans le contexte d'évolution rapide de l'organisation
- Stimuler l'innovation et la collaboration
- Veiller à la gestion de la prise de risque
- Détenir des habiletés supérieures de communication à l'écrit et à l'oral dans les deux langues officielles
- Influencer et mobiliser des personnes envers un but commun
- Développer et à entretenir des relations durables à l'interne comme à l'externe
- Comprendre de la dimension politique de son environnement de travail et capacité à manœuvrer efficacement dans un contexte politiquement complexe
- Encourage le travail d'équipe et l'engagement

Les avantages de travailler à l'Université de Hearst

- Organisation de taille humaine
- Établissement doté d'une mission et d'une vision engagées
- Lieu de travail et de vie à proximité de la nature
- Communautés accueillantes où il fait bon vivre
- Culture institutionnelle de collaboration et d'engagement
- Environnement de travail qui valorise la diversité, l'équité et l'inclusion
- Salaire et avantages sociaux compétitifs
- 9% du salaire annuel à titre de contribution à la retraite

Conditions de travail



Environnement de travail

Environnement de travail standard de bureau.
Possibilité de télétravail à temps partiel selon la politique en vigueur.



Rémunération

Un salaire annuel de 178 770 \$.



Lieu de travail

Université de Hearst, campus de Hearst, de Kapuskasing ou de Timmins.

De plus, la candidate ou le candidat devra avoir la capacité de se déplacer en province et parfois à l'étranger pour assurer son mandat.



Type d'emploi

Poste à plein temps.



Entrée en fonction

1er avril 2024.



Présentation de la candidature

Nous vous invitons à faire parvenir votre curriculum vitae, vos diplômes et votre lettre de motivation en français, dans un seul document en format PDF, à rh@uhearst.ca en indiquant le numéro de concours 2023-18 au plus tard le **10 décembre 2023 à 16 h**.

L'Université de Hearst souscrit aux exigences légales en matière d'emploi et s'engage à promouvoir la diversité, l'égalité, l'équité et l'inclusion dans sa communauté et dans ses processus d'embauche. L'Université de Hearst encourage toutes les personnes qualifiées à postuler. Les candidates et les candidats qui nécessitent des mesures d'accommodement sont priés de l'indiquer en soumettant leur candidature. Les Canadiennes et Canadiens ainsi que les résidentes permanentes et résidents permanents ont préséance dans le processus d'embauche.

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature sera retenue. Seuls les curriculum vitae et les lettres de présentation en français seront acceptés.